

Le p'tit Fleurion

N° 54

JANVIER
2024

Edito du Maire

Chères Fleurionnes,
Chers Fleurions,

A vous que je n'ai pas eu le plaisir de saluer lors de la cérémonie des vœux, le 5 janvier dernier, je voudrais vous souhaiter une **BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2024** parsemée de sérénité, de joies, de réussite, et surtout d'une **BONNE SANTÉ !**



J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous proposons dans ce bulletin un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour retrouver les derniers événements qui ont eu lieu dans notre commune au cours des dernières semaines de 2023 !

Après une fin d'année plutôt clémente, le froid s'est installé et la neige s'est invitée sans prévenir le mardi 9 janvier dernier drapant notre campagne d'un beau manteau blanc.

Et maintenant, en route pour 2024 avec des projets à mener à bien, tels que : le PLUI avec l'enquête publique prévue dans les prochains mois, le lotissement du bourg à finaliser, la salle du domaine à terminer...

Vous l'avez peut-être lu dans les journaux, selon les chiffres basés sur le recensement de 2021 qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2024, FLEURY a connu une évolution de +0.3 % du nombre de ses habitants entre 2015 et 2021. C'est la raison pour laquelle nous nous mobilisons pour la rendre toujours plus dynamique et attractive.

Restant à votre écoute, je vous renouvelle, chères concitoyennes et chers concitoyens, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute.

Bien cordialement
Daniel VESVAL,
Maire



SOMMAIRE

- Rétrospective 2023 p. 2-3
- Associations p. 4-5
- Actualités p. 6
- Informations p. 7
- Etat-civil / Agenda p. 8

Contacter la Mairie



Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise - 50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : www.fleury-manche.fr

Rétrospective 2023

L'année 2023 s'est achevée à Fleury avec des événements marquants tels que :

Samedi 18 novembre

Le repas des aînés

Cette année, dans un décor haut en couleurs, le repas offert par la municipalité a embarqué les **77 aînés** présents pour un voyage gustatif aux saveurs ensoleillées des Antilles.

Ambiance conviviale garantie !



Samedi 25 novembre

On marche sur la tête

Le 25 Novembre dernier au matin, les habitants de Fleury ont eu la surprise de découvrir les panneaux d'entrée et sortie du bourg à l'envers ! Il s'agissait en fait d'une **action des agriculteurs de la Manche** qui souhaitent montrer leur « ras-le-bol général ». Une initiative qui a fait parler d'elle : **une façon bien originale de faire passer le message !**



Rétrospective 2023

Mardi 12 décembre

Inauguration du panneau de l'école de Fleury

En présence des membres du conseil municipal, des agents communaux, de l'équipe pédagogique et des membres de l'APE, le **panneau de l'école des pensées** a été dévoilé. Le dessin a été réalisé par les enfants de l'école.

Puis, M. Le Maire a profité de ce moment pour **remercier les membres de l'ancien bureau de l'Association des Parents d'Elèves** pour leur implication et le travail effectué au cours de ces dernières années. Il a **accueilli les membres du nouveau bureau**, élu le 5 octobre dernier, et les a encouragés dans leurs futures actions destinées à soutenir et financer les projets de l'école.



Vendredi 22 décembre

Noël des écoles du RPI



Après le spectacle animé par les musiciens de l'école de musique et de danse de Villedieu-les-Poêles, qui s'est tenu dans la salle polyvalente de Fleury, un moment très attendu par les enfants : **l'arrivée du Père Noël en calèche et sa distribution de cadeaux et de chocolats.**

La journée s'est terminée par un goûter concocté par les enfants du RPI et financé par la coopérative scolaire.



Association des parents d'élèves

Samedi 2 décembre 2023

Marché de Noël

Le froid qui sévissait en ce samedi après-midi n'a pas freiné l'enthousiasme de la nouvelle équipe, ni celui des visiteurs venus nombreux !



AGENDA de l'APE



17/02 : boom déguisée

22/03 : vente de pizzas

Avril : tournoi de pétanque
(date à communiquer)

23/06 : Kermesse (à confirmer)



L'APE est ouverte à tous les parents désirant s'investir, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe : elle a besoin de vous ! Merci.

Association : Comité des Fêtes

Samedi 16 décembre 2023

Montage des illuminations

Comme tous les ans, les bénévoles du comité des fêtes ont bravé la pluie et le froid pour **installer les illuminations**. Puis, tous se sont retrouvés autour d'un repas et en ont profité pour **fêter les 60 ans de Christian PELLERIN**, leur président.

AGENDA du comité



16/02 : assemblée générale

02/06 : brocante

15/08 : fête communale



Association : Club du 3^{ème} âge

Samedi 9 décembre 2023

Repas de Noël du Club

Une décoration résolument festive pour ce repas de Noël qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse ! **Nouveauté cette année** : un stand d'articles artisanaux fabriqués par des membres du Club proposés à prix très bas.



Élection du bureau

Le Club du 3^{ème} âge s'est réuni le **9 décembre 2023** à Fleury et il a été procédé au **renouvellement des membres du Conseil d'Administration**.

Ont été élus : Mme Agnès BARBIER, M. Denis BARBIER, M. Jean CADET, Mme Paulette ESNEULT, M. Gilbert ESNEULT, Mme Joëlle PERTHU, Mme Marie-Thérèse SALIOT, M. Philippe SEPREY et Mme Rose VESVAL.

Le **3 janvier 2024**, le Conseil d'Administration a procédé à l'**élection du nouveau bureau** composé de :

- Mme Paulette ESNEULT >> Présidente
- Mme Agnès BARBIER >> Vice-Présidente
- M. Jean CADET >> Trésorier
- Mme Joëlle PERTHU >> Trésorière adjointe
- Mme Rose VESVAL >> Secrétaire
- M. Philippe SEPREY >> Secrétaire adjoint
- Mme Marie-Thérèse SALIOT >> Membre
- M. Denis BARBIER >> Membre
- M. Gilbert ESNEULT >> Membre

M. Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal leur adressent leurs félicitations et encouragements.

Samedi 16 mars 2024

Pensez à réserver



Le club du 3^{ème} âge organise le **samedi 16 mars** prochain à 12h00 à la **salle des fêtes de FLEURY** : un repas avec au choix « choucroute de la mer » ou « jambon à l'os » pour un prix de 18 € par adulte et de 8 € par enfant jusqu'à 12 ans

- ▶ Apéritif, fromage, dessert, café compris
- ▶ Boisson en supplément
- ▶ Apporter son couvert

Les membres du Club passeront vous vendre des cartes.

Si besoin, vous pouvez joindre :

- Mme Paulette ESNEULT 06 82 06 41 05
- Mme Agnès BARBIER 06 32 68 76 10

Repas ouvert à tous.

ATTENTION : nombre de places limitées !

Vœux du maire



C'est devant une assemblée d'environ 80 personnes que Daniel VESVAL a évoqué les principaux événements de 2023 avant de présenter ses vœux et de passer la parole à Philippe BAS, Sénateur, Philippe GOSSELIN, Député et Charly VARIN, Président de l'Intercom.

Puis, la cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié, moment privilégié d'échanges avec les élus.

Le lotissement du bourg

Les appels d'offres sont lancés. **Déjà, 3 parcelles sur 6 pré-réservées !**



L'APPLICATION MOBILE : " Villedieu Intercom Environnement "

Le GESTE en +
Votre application
Villedieu Intercom
Environnement !

Le TRI +
Application mobile

Retrouvez toutes les informations de votre collecte dans votre poche !

Téléchargez l'application sur votre téléphone et restez informés sur la collecte de vos déchets !
(planning, alertes, horaires déchetterie, etc.)

Téléchargez À PARTIR DU 15 DECEMBRE 2023

Vous avez une question ?
dechets@villedieuintercom.fr ou par téléphone 02 33 90 90 35

Pour les personnes qui ne peuvent pas télécharger l'application, nous vous invitons à passer à la mairie et il vous sera remis le calendrier des collectes personnalisé à votre adresse. En effet, les collectes diffèrent en fonction des secteurs.

Calendrier des collectes
Pour l'adresse : 10 Rue de l'Eglise 50800 Fleury

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Jan	01 Fév	01 Mar	01 Avr	01 Mai	01 Juin
02 Jan	02 Fév	02 Mar	02 Avr	02 Mai	02 Juin
03 Jan	03 Fév	03 Mar	03 Avr	03 Mai	03 Juin
04 Jan	04 Fév	04 Mar	04 Avr	04 Mai	04 Juin
05 Jan	05 Fév	05 Mar	05 Avr	05 Mai	05 Juin
06 Jan	06 Fév	06 Mar	06 Avr	06 Mai	06 Juin
07 Jan	07 Fév	07 Mar	07 Avr	07 Mai	07 Juin
08 Jan	08 Fév	08 Mar	08 Avr	08 Mai	08 Juin
09 Jan	09 Fév	09 Mar	09 Avr	09 Mai	09 Juin
10 Jan	10 Fév	10 Mar	10 Avr	10 Mai	10 Juin
11 Jan	11 Fév	11 Mar	11 Avr	11 Mai	11 Juin
12 Jan	12 Fév	12 Mar	12 Avr	12 Mai	12 Juin
13 Jan	13 Fév	13 Mar	13 Avr	13 Mai	13 Juin
14 Jan	14 Fév	14 Mar	14 Avr	14 Mai	14 Juin
15 Jan	15 Fév	15 Mar	15 Avr	15 Mai	15 Juin
16 Jan	16 Fév	16 Mar	16 Avr	16 Mai	16 Juin
17 Jan	17 Fév	17 Mar	17 Avr	17 Mai	17 Juin
18 Jan	18 Fév	18 Mar	18 Avr	18 Mai	18 Juin
19 Jan	19 Fév	19 Mar	19 Avr	19 Mai	19 Juin
20 Jan	20 Fév	20 Mar	20 Avr	20 Mai	20 Juin
21 Jan	21 Fév	21 Mar	21 Avr	21 Mai	21 Juin
22 Jan	22 Fév	22 Mar	22 Avr	22 Mai	22 Juin
23 Jan	23 Fév	23 Mar	23 Avr	23 Mai	23 Juin
24 Jan	24 Fév	24 Mar	24 Avr	24 Mai	24 Juin
25 Jan	25 Fév	25 Mar	25 Avr	25 Mai	25 Juin
26 Jan	26 Fév	26 Mar	26 Avr	26 Mai	26 Juin
27 Jan	27 Fév	27 Mar	27 Avr	27 Mai	27 Juin
28 Jan	28 Fév	28 Mar	28 Avr	28 Mai	28 Juin
29 Jan	29 Fév	29 Mar	29 Avr	29 Mai	29 Juin
30 Jan	30 Fév	30 Mar	30 Avr	30 Mai	30 Juin
31 Jan	31 Fév	31 Mar	31 Avr	31 Mai	31 Juin

Ordures ménagères
Devront être remis au déchetterie de votre secteur de collecte (dans les horaires ci-dessus) à la date indiquée.

Emballages recyclables
Devront être remis au déchetterie de votre secteur de collecte (dans les horaires ci-dessus) à la date indiquée.

C'est nouveau !
Faites-vous un plan de votre secteur de collecte.

✓ Vacances scolaires ✗ Collecte de remplacement
✓ Jour férié ✗ Collecte annulée

Des aides concrètes

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)



POUR QUI ?

Tous les habitants de la Manche (locataires et candidats à la location, sous-locataires, personnes hébergées, propriétaires et accédants à la propriété) avec un quotient familial inférieur ou égal à 730 €.

POUR QUOI ?

Pour aider à régler les frais liés au logement : loyers, factures d'eau, d'électricité...

QUELLE AIDE ?

Selon la situation du demandeur, plusieurs aides financières sont mobilisables et sous plusieurs formes : prêt, subvention, abandon de créance. En complément, un accompagnement social peut être proposé.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

En renseignant l'imprimé unique de demande d'aide financière, disponible sur le site manche.fr, et à renvoyer par courrier uniquement :

Conseil départemental de la Manche,
Direction de l'insertion et de l'emploi - Mission FSL
50050 SAINT-LO cédex

UN GUIDE DES AIDES COMPLET EN LIGNE

106 aides sont aujourd'hui recensées dans ce guide accessible depuis la page d'accueil du site manche.fr.

Un moteur de recherche permet de les filtrer :

- selon votre profil (particulier, association, entreprise, collectivité)
- et/ou par thématique (vie sociale, santé, mobilité, éducation...)

Pour chacune des aides, une fiche détaille les bénéficiaires, la nature de l'aide et indique comment en bénéficier.

Lutter contre les violences faites aux femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ?

C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise.

Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres.

Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

BESOIN D'AIDE ?

Le Tchat de
En avant toute(s)

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

3919*

*Appel anonyme et gratuit.



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanouie	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaisse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, applis	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme		
PROFITE					VIGILANCE, DIS STOP !										PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE									
Ta relation est saine quand il...					Il y a de la violence quand il...										Tu es en danger quand il...									

Etat Civil

DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères
condoléances à la famille de :

M. Franck BREHIER, le 15 décembre 2023

Recensement des jeunes

Vous avez 16 ans ou vos enfants ont 16 ans ?

Tous les jeunes français
doivent se faire recenser à
la Mairie de leur domicile !

Cette **obligation légale**
est à effectuer dans les 3
mois qui suivent le 16^{ème}
anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de
recensement.



Élections Européennes



**Date limite d'inscription ou de mise à jour
sur les listes électorales : le 3 mai 2024.**

Agenda

16 février : assemblée générale du comité des
fêtes

Samedi 16 mars midi : repas organisé par le
Club du 3^{ème} âge

Samedi 27 et dimanche 28 avril : salon du
bien-être et de l'harmonie



Dimanche 2 juin : brocante

Dimanche 9 juin : élections européennes

Jeudi 15 août : fête communale

Fleury sous la neige !



Merci à Louis Belghazi

AIDEZ-NOUS !
Mettez vos noms et numéros sur vos boîtes aux lettres !

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.



Directeur de publication : Daniel VESVAL

Rédaction : Sylvie KLIMCZAK-PRADOT, Catherine BAZIN, Marie-Line LE ROY, Jennifer DUPONT

Création graphique et mise en page : Imprimerie RENOUVIN - 50800 VILLEDIEU-LES-PÔELES

Imprimé sur papier 100 % recyclé et certifié PEFC - Ne pas jeter sur la voie Publique - Crédits photos Mairie de Fleury